



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 04/10/2022 en présentiel et audioconférence

Président de séance : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Pierre-Yves KERLOCH – Christophe MPAGA - Jacques RIVALS

Excusé : Toufik HAMD AOUI - Anthony PINTO

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNAT SENIORS

Match N° 24551640 PARIS CA 2 / CAMILLIENNE 2 D2 du 02/10/22

Courriel de CA PARIS du 28/09/22 demandant le report du match, motif pas de terrain.

La commission fixe la rencontre au 30/10/22.

Match N° 24552037 PARIS 15 O / PARIS SPORT CULTURE 2 D3.A du 02/10/22

Courriel de PARIS 15 O du 03/10/22 nous informant que le club visiteur s'est présenté avec 8 joueurs dont 1 qui ne voulait pas participer au match.

Lecture de la FMI : match non joué, motif : nombre de joueur minimum non atteint.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de Paris Sport Culture et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match N° 24552039 PARIS XVII POUCHET / ENFANTS GOUTTE D'OR 2 D3.A du 02/10/22

Courriel de POUCHET du 03/10/22 match non joué, motif : arbitre officiel absent, retard pour établir la FMI – Rapport de l'arbitre et des dirigeants des deux clubs.

La commission rappelle que l'absence de l'arbitre désigné par la CDA n'est pas un motif pour ne pas jouer la rencontre. Il est à déplorer les relations conflictuelles pour des questions d'ordre administratif le jour du match entre les responsables des deux équipes.

La commission fixe la rencontre au 23/10/22 avec 3 arbitres officiels à la charge des deux clubs. Transmets à la CDA.

Match n° 25112569 PARIS 15 AC 3 / BON CONSEIL AS D4.A du 02/10/22

Demande de report du match sur footclub motif : doublon sur les installations avec PARIS 15 O

La commission fixe la rencontre au 06/11/22.

Match N° 25112570 ESC PARIS 20.2 / TROPS 2 D4.A du 02/10/22

Courriel de ESC 20 du 30/09/22 demandant le report du match, motif pas de terrain de repli attribué par DJS. La fin des travaux de l'annexe du stade Louis Lumière est prévue pour le 15/10/22.

La commission fixe la rencontre au 23/10/22.

Match n° 25277152 PARIS XVII POUCHET 2 / PARIS SPORT CULTURE 2 coupe amitié du 09/10/22

La commission fixe la rencontre au 23/10/22.

Match N° 25277143 ESC XVème 2 / MACCABI PARIS 2 coupe Amitié du 09/10/22

Courriel de ESC XVème du 02/10/22 demandant le report du match, motif : match de championnat prévu à la même date.

La commission fixe la rencontre au 30/10/22.

CHAMPIONNAT SENIORS FEMININS**Match N° 24602378 PETITS ANGES / COURONNES D1 du 01/10/22**

Lecture de la FMI, match non joué, motif absence du club recevant.

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de Petits Anges et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match N° 24602379 PARIS XI US 2 / FC SOLITAIRES PARIS D1 du 01/10/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif absence du club visiteur.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe de FC Solitaires Paris et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

CHAMPIONNAT ANCIENS

Match N° 24552520 ANTILLAIS PARIS 19 / PARIS CA D2.B du 25/09/22

Reprise du dossier. Après avoir reçu les explications de la DJS, la commission fixe la rencontre au 30/10/22.

Match N° 24582599 DOUZIEME CA / PETITS ANGES + 45 ANS DU 25/09/22

Lecture de la feuille de match, match non joué, motif : absence du club visiteur.

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de Petits Anges et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match N° 24582607 RC PARIS 18 / PETITS ANGES + 45 ANS DU 02/10/22

Lecture de la feuille de match, match non joué, motif : absence du club visiteur

La commission donne match perdu par forfait (3^{ème} forfait) à l'équipe de Petits Anges et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

La commission déclare le forfait général de l'équipe de Petits Anges et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Critérium +45 ans.

La commission intègre l'équipe de Couronnes OFC (admis en liste d'attente PV du 20/09/22) en lieu et place de l'équipe des Petits Anges – date à fixer pour les 3 premières journées jouées.

Match N° 24582612 DOUZIEME CA / RACING CLUB 18 +45 ANS du 16/10/22

Courriel de CA DOUZIEME du 04/10/22 demandant d'avancer le match au 09/10/22 - accord du club adverse.

Au vu de l'AOT obtenue, la commission donne son accord.

JEUNES

U14

Match N° 24553400 CFFP 2 / FC SOLITAIRES PARIS D1 du 01/10/22

Courriel de CFFP du 30/09/22 demandant le report du match, motif : pas de créneau disponible

La commission reporte le match à une date ultérieure et rappelle les dispositions prises (cf PV du 20 & 27/09/22) pour l'ensemble des équipes du club. Le délai de rigueur est fixé au 10/10/22 à 12H sous peine d'être déclaré forfait général.

Match N° 25118967 CHAMPIONNET 3 / ESC XVème D4.A du 01/10/22

Lecture de la FMI match non joué, motif : doublon de créneau. Il s'avère que les services de la DJS avaient attribué au club de Championnet le créneau 14H-16H sans que le club ne fasse le nécessaire pour avertir ni le district ni l'adversaire pour ce changement d'horaire.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 3 de Championnet pour erreur administrative sans lui infliger d'amende.

Courriel de l'AS PARIS du 30/09/22 demandant le désengagement de l'équipe 2 en D4.B

La commission entérine le forfait général de l'équipe 2 de l'AS PARIS et lui inflige une amende de 150 € (cf annexe financière)

Match N° 25119151 ESC 20 / PETITS ANGES U14 D4.B du 01/10/22

Courriel de l'ESC Paris 20 du 30/09/22 déclarant forfait avisé.

La commission entérine le premier forfait de l'équipe de l'ESC Paris 20.

U16 CHAMPIONNATS & COUPES

Match N° 24557831 CFFP / NICOLAITE CHAILLOT D1 du 01/10/22

Courriel de CFFP du 30/09/22 demandant le report du match, motif : pas de créneau disponible.

La commission reporte le match à une date ultérieure et rappelle les dispositions prises (cf PV du 20 & 27/09/22) pour l'ensemble des équipes du club. Le délai de rigueur est fixé au 10/10/22 à 12H sous peine d'être déclaré forfait général.

Match N° 25116502 BON CONSEIL / ES PARISIENNE 2 D3.A du 02/10/22

Courriel de BON CONSEIL du 03/10/22 nous informant du dysfonctionnement de la FMI et l'absence du club visiteur.

La commission met en délibéré dans l'attente de la réception de la feuille de match papier.

Match N° 25116593 PETITS ANGES 2 / CHANTIER UA 2 D3.B du 02/10/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence du club visiteur

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Chantier UA et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match N° 25116683 PETITS ANGES 3 / FC SOLITAIRES PARIS 2 D3.C du 02/10/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence du club visiteur

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de FC Solitaires Paris et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

U18

Match N° 24552650 COURONNES / AC PARIS 15 U18 D1 du 02/10/22

Courriel de COURONNES du 29/09/22 demandant le report du match, motif : 6 matches à domicile et plus de créneau disponible pour ce match.

La commission fixe la rencontre au 30/10/22 et attire l'attention du club à ne pas engager plus d'équipes que le nombre d'AOT attribué par week-end.

Match N° 24553400 CFFP / US PARIS XI U18 D2 du 01/10/22

Courriel de CFFP du 30/09/22 demandant le report du match, motif : pas de créneau disponible.

La commission reporte le match à une date ultérieure et rappelle les dispositions prises (cf PV du 20 & 27/09/22) pour l'ensemble des équipes du club. Le délai de rigueur est fixé au 10/10/22 à 12H sous peine d'être déclaré forfait général.

Match N° 24580964 PITRAY OLIER PARIS 3 / HAUT DE MENILMONTANT AJ D3.B du 02/10/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence du club visiteur.

La commission donne match perdu par forfait (2^{ème} forfait) à l'équipe de Haut de Ménilmontant et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière)

Match N° 24580961 ENFANTS GOUTTE D'OR / PETITS ANGES PARIS 2 D3.B du 02/10/22

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence du club visiteur.

La commission donne match perdu par forfait (1^{er} forfait) à l'équipe 2 de Petits Anges et lui inflige une amende de 40€ (cf annexe financière)

Match N° 24580966 CHANTIER UA / FC SOLITAIRES PARIS D3.B du 02/10/22

Courriel de CHANTIER UA du 29/09/22 déclarant forfait avisé

La commission entérine le 2^{ème} forfait avisé de l'équipe de Chantier UA.

Courriel de RACING CLUB 18 du 28/09/22 déclarant forfait général en D3.A

La commission entérine le forfait général de l'équipe Racing Club 18 et lui inflige une amende de 150 € (cf annexe financière)

Match N° 25155335 PITRAY OLIER PARIS / MINIS AND MAXIS coupe U18 du 09/10/22

Courriel de MINIS & MAXIS du 03/10/22 déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de MINIS & MAXIS, l'équipe de PITRAY OLIER PARIS est qualifiée pour le prochain tour.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

24602377 CA PARIS / AC PARIS 15 seniors F D1 du 01/10/22
 24582608 ESP. PARIS 19.15 / ESP. PARIS 19.16 anciens + 45ans du 02/10/22
 24558012 ES PARIS XIII / SALESIENNE 2 U16 D2. A du 02/10/22
 25116503 PUC 4 / RC PARIS 18 U16 D3.A du 02/10/22
 25116594 JAM / AF PARIS 18 .2 U16 D3.B du 02/10/22
 24612541 PARIS FC 2 / ES PARISIENNE U14 D2.B du 01/10/22
 24553668 VIKING PARIS / PARIS 13 ATLETICO 4 U14 D3.A du 01/10/22
 24553669 ES 16^{ème} 3 / SALESIENNE 3 U14 D3.A du 01/10/22
 25118964 ES 16^{ème} 4 / SALESIENNE 4 U14 D4.A du 01/10/22
 25119150 SALESIENNE 5 / BON CONSEIL 2 U14 D4.B du 01/10/22

DIVERS TOUTES CATEGORIES

RAPPEL**HORAIRES OFFICIELS – Article 15.6 du RSG**

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

A compter du PV du 13/09/22, la commission accorde en catégorie U16 les coups d'envoi à 11H afin de faciliter au service du BRES de la DJS de la Mairie de Paris la programmation des rencontres.

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4

PANAMICAINE 2 (PV du 27/09/22)
MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)

SENIORS FEMININES D1

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)
PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)
SUPERNOVA (PV du 20/09/22)

ANCIENS D2

ES PARISIENNE 3 (PV du 06/09/22)

Anciens + 45 ans

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

U18 D3

PARIS CA 14 2 (PV du 06/09/22)
AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)
RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)

U16 D3

AS BON CONSEIL 2 (PV du 13/09/22)
CHANTIER UA (PV du 27/09/22)

U14 D3

RC PARIS 10 2 (PV du 06/09/22)
ES PARISIENNE 2 (PV du 27/09/22)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)
ES PARISIENNE 3 (PV du 27/09/22)
AS PARIS 2 (PV du 04/10/22)